

**BÂTIR ENSEMBLE
LE POSTSECONDAIRE
EN FRANÇAIS DE L'AVENIR**

**BILAN DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LE POSTSECONDAIRE
EN CONTEXTE FRANCOPHONE MINORITAIRE**

À propos de ce sommaire

Rédaction

Mariève Forest, Sociopol

Joel Belliveau, Éclair-Âges consultation

Comité de sages

Diane Côté, consultante

Mélanie Cwikla, Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada et École technique et professionnelle de l'Université de St-Boniface

Éric Forgues, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

Serge Quinty, Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Srilata Ravi, Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta

Marguerite Tölgyesi, Fédération de la jeunesse canadienne-française

Supervision du projet

Martin Normand, Association des collèges et universités de la francophonie canadienne

Révision linguistique

Danielle Lanteigne

Graphisme

Norelice Mboutou, Creation 15

Veillez noter que ce rapport utilise la nouvelle orthographe.

Pour citer ce rapport

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne et Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (2022). *Bâtir ensemble le postsecondaire en français de l'avenir*, Sommaire exécutif du Bilan des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire.



Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 3 |
| Horizon de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire | 5 |
| Satisfaire les besoins d'une population étudiante aux mille visages | 8 |
| Miser sur l'excellence des programmes de formation | 10 |
| Redéfinir et développer l'excellence en recherche | 12 |
| Contribuer à la vitalité des communautés francophones et acadiennes | 13 |
| Assurer la pérennité financière de l'éducation postsecondaire en français | 15 |
| Conclusion | 17 |
| Annexe A – Liste des recommandations | 18 |

Introduction

Au Canada, les 22 établissements postsecondaires qui offrent de la formation en français en contexte minoritaire jouent le rôle de piliers des communautés francophones en situation minoritaire.

Ils sont reconnus comme des maillons essentiels du continuum de l'éducation en français et de la vitalité de ces communautés et servent de rempart contre l'assimilation. Ils offrent des lieux de vie en français dont l'effet est durable. Ils aident ces communautés à mieux affronter ou à mieux susciter des changements sociaux, économiques, politiques et culturels. Ils façonnent aussi la vie intellectuelle du pays en formant des citoyennes et des citoyens à l'esprit critique et inventif.

De la nécessité des États généraux

Les communautés francophones et acadiennes veulent pouvoir compter sur des établissements postsecondaires francophones forts et agiles. Or, la fragilité de plusieurs de leurs collèges et universités les inquiète. Elles estiment que l'offre de formation postsecondaire en contexte francophone minoritaire est inéquitable. Une série de facteurs ont engendré des failles importantes quant à l'accès à la formation postsecondaire en français en contexte minoritaire.

Face à l'ampleur des défis, l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) et la Fédération des communautés francophones et

acadienne (FCFA) du Canada ont organisé les États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire au Canada. Cette démarche participative d'envergure nationale visait à :

- Faire le point sur la situation de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire au Canada ;
- Trouver des solutions cohérentes, systémiques et durables pour assurer la pérennité de ce secteur.

Les communautés francophones et acadiennes rêvent d'offrir un milieu de vie où l'on peut naître, migrer, apprendre, fabriquer, se divertir, guérir, inventer, jouer – tout autant en français qu'en anglais – d'un bout à l'autre du pays. Une telle ambition requiert que les collèges et les universités qui offrent une formation en français soient à même d'offrir une gamme complète de programmes de formation, d'offrir des milieux d'apprentissage sécuritaires en français, de consolider un attachement aux communautés, de former une main-d'œuvre compétente, et d'offrir des occasions d'apprentissage en français tout au long de la vie à divers profils de personnes.

Structure du sommaire

Ce sommaire présente en premier lieu l'horizon du postsecondaire francophone circonscrit autour de cinq grands principes et de trois recommandations principales. Suivent ensuite les cinq grands thèmes sous lesquels sont regroupés les enjeux fondamentaux de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire ainsi que les contextes démographiques, sociaux, culturels, administratifs et économiques qui ont une incidence sur ceux-ci. Ces thèmes sont : les besoins de la population étudiante, l'accès aux programmes de formation, l'excellence en recherche, la contribution à la vitalité des communautés francophones et acadienne et la pérennité financière de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire.

Approche et méthodologie des États généraux

La démarche s'est amorcée par des consultations ciblées et un sondage auprès de parties prenantes du secteur postsecondaire en mai et juin 2021. Puis, après avoir créé un [site Web](#), l'ACUFC et la FCFA ont réalisé **14 événements** publics en ligne, dont un sommet de deux jours qui comportait un volet en personne, entre septembre 2021 et mars 2022. Au total, environ 1 400 personnes ont participé aux États généraux. Des **documents préparatoires** ont été transmis avant huit des événements. De même, plus de 70 personnes expertes et parties prenantes de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire ont été invitées à s'exprimer sur une thématique particulière. Quatre rapporteurs – collégial, universitaire, communautaire et jeunesse – ont participé à l'ensemble des ateliers thématiques pour offrir une perspective sectorielle. Les expériences, les perspectives et les solutions proposées lors des États généraux forment le socle de ce rapport. À l'occasion, les auteurs ont mobilisé la littérature scientifique pour vérifier, illustrer ou développer les propos communiqués lors des États généraux.

Horizon de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire

Les propos échangés et les données recueillies dans le cadre des États généraux ont permis aux communautés francophones et acadiennes d'articuler l'avenir souhaité pour l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire. Cet horizon est présenté sous forme de principes directeurs qui devront guider la mise en œuvre des recommandations.

L'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire...

Atteint l'égalité réelle

L'accès à l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire est largement insuffisant en regard de l'offre en anglais. L'égalité réelle souhaitée par les communautés sera réalisée lorsque les gouvernements considéreront adéquatement les différences dans les caractéristiques et les circonstances de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire. Les établissements offriront alors une gamme complète de programmes, ils mèneront des programmes de recherche nombreux et novateurs, ils auront une population étudiante dont la taille est au moins équivalente au poids démographique des francophones, ils offriront une expérience étudiante riche et ils auront une importante capacité d'accueil à l'égard d'une diversité de profils étudiants.

Contribue étroitement à l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes

Les communautés francophones et acadiennes ont besoin d'institutions qui contribuent activement à leur vitalité. De par le statut minoritaire de ces communautés, leurs établissements postsecondaires remplissent des missions supplémentaires qui les distinguent des établissements de la majorité, notamment celles de porter une identité linguistique distincte et d'animer un projet de société pancanadien inspiré par la dualité linguistique. Ces établissements évoluent dans un environnement où la protection du français requiert des mesures positives et où ils doivent faire preuve de résilience.

Constitue un maillon clé du continuum de l'éducation en français

Pour une minorité linguistique, disposer d'un continuum complet de l'éducation est essentiel en vue d'assurer la transmission de la langue et de la culture aux jeunes générations. La protection et le développement de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire contribue à soutenir l'ensemble du continuum de l'éducation. De fait, les établissements postsecondaires permettent un transfert des savoirs et des savoir-faire qui assurent aux individus une participation professionnelle et citoyenne optimale tout au long de leur vie. Ce continuum de l'éducation devrait également renforcer les compétences et la confiance à l'égard du français.

Est exemplaire en matière de collaboration

Bien que les établissements puissent offrir des programmes et des services de grande qualité, ils peuvent difficilement rivaliser avec les établissements de la majorité linguistique sur le plan de la diversité des programmes. L'idée d'une complétude au sein de la formation postsecondaire – c'est-à-dire une vaste gamme de programmes offerts dans tous les grands domaines d'études – demeure un objectif réalisable pour les communautés francophones et acadiennes, mais elle passe par une collaboration accrue. Celle-ci est nécessaire pour faire face à la complexité de la société et du marché de l'emploi contemporains, pour garantir l'offre d'une vaste gamme de programmes, de cours et de services, ainsi que pour offrir aux communautés francophones et acadiennes des possibilités équivalentes à celles dont bénéficient les groupes en situation majoritaire.

Fait preuve d'excellence et d'innovation

Plusieurs dénoncent le caractère restrictif de la notion d'excellence mise de l'avant par les principaux palmarès d'établissements, par les organismes subventionnaires de la recherche et par les établissements à l'égard de leur corps professoral. Ces critères, essentiellement quantitatifs et génériques, ne tiennent pas compte des réalités des établissements dans leur contexte francophone minoritaire ni dans les rôles qui leur sont associés. Les parties prenantes du secteur postsecondaire gagnent à définir leurs propres critères d'excellence et d'évaluation, tant en ce qui a trait à la recherche qu'à l'enseignement et à la portée générale de leur établissement.

Recommandations prioritaires

Les enjeux et les besoins mis en lumière lors des États généraux sont nombreux, complexes, persistants et d'envergure. L'annexe A présente **29 recommandations** pour répondre aux besoins et défis énoncés ci-après. À ces recommandations, nous en ajoutons trois qui apparaissent prioritaires pour mettre en œuvre des solutions cohérentes, systémiques et durables.

Que le gouvernement fédéral développe un programme permanent d'appui à l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire qui repose sur un énoncé de politique.

Le contexte de modernisation de la Loi sur les langues officielles doit inciter le gouvernement fédéral à imaginer des solutions qui soient durables et qui engagent l'ensemble de l'appareil fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux dans leurs sphères de compétence respectives et complémentaires. La mise en œuvre de ce programme tiendra compte des besoins et des objectifs énoncés par les établissements postsecondaires et les communautés francophones et acadiennes.

Ce programme misera sur un nouvel énoncé de politique publique qui rendra explicite les responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard d'une éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire en mesure d'appuyer pleinement l'épanouissement des communautés qu'elle sert, tout en respectant les champs de compétence de chacun des niveaux de gouvernement. Cet énoncé donnera corps à l'objectif gouvernemental de voir des institutions fortes au service de toutes les communautés francophones et acadiennes et donnera une emprise supplémentaire au gouvernement fédéral pour appuyer les établissements qui l'aident à atteindre des cibles qu'il s'est fixées, notamment en matière de bilinguisme individuel et d'immigration francophone.

Que le gouvernement fédéral finance la création d'un mécanisme structurant et ambitieux permettant d'augmenter la capacité de collaboration interinstitutionnelle et de documenter les enjeux qui s'y rapportent.

La collaboration est au cœur de ce rapport. Elle apparaît comme une voie à privilégier pour pérenniser le secteur postsecondaire en contexte francophone minoritaire.

Mais elle nécessite des investissements importants.

Il faudra imaginer un mécanisme qui augmentera de manière significative la capacité de collaboration interinstitutionnelle. Un tel mécanisme, qui pourrait être logé à l'ACUFC, documentera les obstacles à la collaboration, étudiera des façons de les surmonter et appuiera le développement de nouvelles collaborations. Une capacité accrue de collaboration permettra, par exemple, d'améliorer l'accès aux programmes de formation, d'augmenter la disponibilité de ressources pédagogiques et de faire preuve d'agilité devant un marché du travail en pleine transformation.

Que les parties prenantes de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire, sous le leadership de l'ACUFC et de la FCFA et avec l'appui du gouvernement fédéral, se dotent d'un mécanisme permettant de mettre en œuvre de façon concertée les recommandations contenues dans le rapport des États généraux.

Suivant la publication de ce rapport, les principales parties prenantes de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire mettront en place un chantier de changements systémiques, justes et durables du secteur postsecondaire en contexte francophone minoritaire qui veillera à mettre en œuvre les recommandations formulées dans ce rapport. Les rôles précis des parties prenantes, au sein de ce chantier et dans la mise en œuvre des recommandations, seront précisés de manière collaborative. Ce travail pourrait déboucher sur des plans de travail, stratégiques ou d'action englobants ou plus ciblés.

Les participantes et participants aux États généraux ont souhaité que la mise en œuvre de leurs recommandations implique étroitement les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Seule une participation active de leur part mènera à une reconnaissance de la juste valeur de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire et de sa contribution à l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes.

Satisfaire les besoins d'une population étudiante aux mille visages

Les États généraux ont mis de l'avant l'importance du concept de bien-être pour la population étudiante, mais aussi le caractère diversifié et évolutif des besoins de cette population.

S'il existe bel et bien une population étudiante motivée à étudier en français en contexte minoritaire, celle-ci, au moment de choisir un établissement, de le quitter ou d'y rester, se préoccupe tout autant d'autres critères.

Répondre aux aspirations de la population étudiante avec un parcours postsecondaire adapté

Pour plusieurs personnes, le choix d'étudier en français au postsecondaire à l'extérieur du Québec n'est pas aussi « naturel » que le choix d'étudier en anglais. Les populations étudiantes éventuelles font face à divers obstacles qui peuvent diminuer leur intérêt et qui freinent leur accès à un parcours de formation en français. Par exemple, la promotion de la formation postsecondaire en français au sein des écoles secondaires de langue française ou d'immersion est très inégale. Dans un contexte de grande concurrence, la promotion à l'international s'avère très énergivore ou quasi impossible pour de petits établissements. Il y a par ailleurs la force d'attraction des établissements anglophones dont l'offre de programmes est plus diversifiée et dont les campus sont plus nombreux hors des grands centres. De plus, les données de

l'Enquête nationale auprès des diplômés (2018) confirment que la formation postsecondaire offerte en français en contexte minoritaire engendre de plus hauts niveaux d'endettement pour la population étudiante.

Augmenter la taille des populations étudiantes en faisant mieux connaître les avantages d'étudier en français

Les avantages distinctifs à faire des études postsecondaires en français ne sont pas suffisamment mis en valeur. Les approches personnalisées et la taille réduite des classes ou des cohortes, ainsi que le dynamisme et le sentiment d'appartenance qu'engendrent les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire, représentent des atouts à promouvoir. De plus, il importe que la population étudiante soit consciente de la valeur ajoutée du français sur le marché du travail. Par ailleurs, les États généraux ont mis en lumière le fait que les établissements gagnent à déployer davantage d'efforts de recrutement pour joindre des personnes présentant divers profils – en particulier les personnes immigrantes, issues de la communauté LGBTQ2+, des Peuples autochtones et de programmes d'immersion.

Éliminer les barrières linguistiques aux études en français

Diverses barrières linguistiques peuvent décourager la population étudiante et l'inciter à choisir une formation en anglais. L'accès limité à des programmes de formation en français s'accompagne d'une offre peu diversifiée de cours au sein de plusieurs programmes et d'une obligation de suivre certains cours en anglais. Alors que cette présence de l'anglais se révèle un atout pour certaines personnes qui souhaitent améliorer leurs compétences dans cette langue, pour d'autres, cette présence de l'anglais réduit directement leur capacité à réussir. Plusieurs personnes ont rappelé la récurrence de sentiments d'insécurité linguistique liés tantôt au statut moindre du français en regard de l'anglais, ou tantôt aux variétés du français qui seraient moins valorisées.

Nombre d'apprenantes et d'apprenants apprécieraient que soient offerts un accompagnement et des ressources pour améliorer leur niveau de compétence linguistique en français et atteindre un niveau professionnel. De manière à faciliter l'insertion professionnelle, des cours de langue anglaise gagnent à être offerts de manière proactive aux personnes étudiantes qui en auraient besoin. D'autres obstacles, toutefois, sont créés par les exigences linguistiques associées à des professions réglementées par des ordres professionnels. Ces exigences en anglais peuvent parfois être justifiées mais, dans certaines circonstances, sont déraisonnables.

Tendre vers une communauté d'appartenance grâce au français

Le développement d'un sentiment d'appartenance, que ce soit à une institution, à la langue ou à la communauté, contribue directement à la pérennité de celle-ci. Les témoignages lors des États généraux soulignent toutefois

l'importance de mettre à contribution les activités d'accueil, d'accompagnement et d'inclusion ainsi que le caractère francophone des espaces physiques et virtuels.

Permettre à la population étudiante de développer des liens est d'autant plus important que la diversité ethnoculturelle ne cesse de croître et qu'elle s'accompagne parfois de situations d'isolement. Le caractère plus ou moins inclusif d'un établissement se mesure également à sa capacité à créer des alliances avec la communauté LGBTQ2+ et à sensibiliser la communauté collégiale ou universitaire à la diversité sexuelle. De même, les actions entreprises pour que les perspectives autochtones soient réellement prises en compte dans l'aménagement des campus et les activités qui y sont offertes pourraient être plus nombreuses.

Certains milieux éducatifs offrent peu de possibilités d'expérimenter une vie communautaire en français et de développer des liens d'appartenance. Par exemple, des occasions d'expérimenter cette vie communautaire, une visibilité de la communauté francophone, ou des lieux où les activités se déroulent naturellement en français se révèlent des avenues de choix pour cristalliser un sentiment d'appartenance au fait français.

Prendre des décisions concertées

Les jeunes ont contribué aux États généraux des perspectives remarquées par leur pertinence et leur caractère innovant. Plusieurs participants et participantes ont exprimé le souhait que les jeunes fassent partie d'un dialogue porteur et continu avec l'administration des établissements où ils étudient afin que leurs réalités et leurs besoins soient pris en compte de manière régulière et normalisée. Il importerait que les approches permettent de créer des environnements participatifs où la présence des jeunes est véritablement valorisée.

Miser sur l'excellence des programmes de formation

Les États généraux ont été l'occasion d'examiner les défis en matière d'offre de formation postsecondaire des communautés francophones et acadiennes.

Des innovations ont également été notées et il ressort que des efforts considérables en faveur d'innovations ancrées dans la collaboration interinstitutionnelle pourraient changer la donne.

Affronter les défis de la formation en contexte francophone minoritaire

À ce jour, l'offre de programmes est inéquitable et peu adaptée. Par exemple, les domaines de STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) ou ceux essentiels au développement des communautés (comme l'éducation) sont peu développés. Par ailleurs, l'affiliation de certains établissements à une plus grande université anglophone limite les possibilités de développer des programmes qui répondent aux besoins des communautés francophones. En plus des enjeux financiers, d'autres obstacles limitent le développement de programmes pertinents, dont les processus d'approbation des gouvernements ou l'absence de cadre facilitant la collaboration.

La taille restreinte des établissements de la francophonie amène le corps professoral à jouer de nombreux rôles dans l'administration des établissements, mais aussi auprès d'organismes communautaires francophones. Par ailleurs, la COVID-19 a eu plusieurs répercussions, notamment en ce qui a trait au déploiement des modes d'apprentissage à distance. Pour les petits établissements,

les besoins en investissements dans le numérique ont été plus grands qu'en moyenne. En matière de sécurité linguistique, la COVID-19 a également entraîné des conséquences néfastes pour la population étudiante, notamment la réduction des occasions de s'exprimer oralement en français.

Innover pour l'excellence des programmes de formation

La petite taille des établissements et leur engagement envers les communautés francophones ont favorisé des innovations en tout genre. Il reste que les moyens manquent pour répondre à la nécessité de faire autrement et répondre, en consultation avec les communautés francophones locales, à des enjeux de société émergents ou à des besoins régionaux.

L'innovation peut émaner de divers champs d'action. Déjà, de multiples formes d'apprentissage expérientiel (stages, sorties, expérimentations, etc.) représentent des innovations fructueuses en milieu minoritaire puisqu'elles rendent évidente la pertinence des études pour les personnes étudiantes de première génération, ancrent les établissements plus fermement dans leurs communautés en multipliant les points de contact avec elles et bonifient l'offre de cours des établissements. Cela dit, les collaborations avec les milieux professionnels sont

parfois plus difficiles à établir, considérant la nécessité d'encadrement en français. De même, des modèles d'interdisciplinarité ou de transdisciplinarités ont permis à divers établissements de tirer le meilleur parti possible d'une offre de cours somme toute réduite. En matière d'alphabétisation, si des innovations ponctuelles voient le jour, trop souvent, ces axes de formations demeurent marginaux, alors que plusieurs possibilités pourraient être envisagées pour les rendre durables.

Améliorer l'offre grâce à la collaboration institutionnelle

La collaboration interinstitutionnelle recèle un potentiel pour la mise en place d'une offre de cours et de programmes élargie et de services améliorés. Par exemple, la multiplication d'ententes d'arrimage, d'articulation ou de mobilité a été jugée importante, entre autres pour faciliter l'accès à une plus grande variété de cours, créer

des passerelles entre des programmes collégiaux et universitaires offerts en français. De plus, il est essentiel que les établissements aient les moyens de mettre en place une offre concertée et complémentaire en matière d'apprentissage numérique à l'ensemble de la population étudiante. La production de matériel pédagogique adapté aux réalités des communautés francophones a été identifiée comme une autre thématique où une collaboration structurante est souhaitable et nécessaire. La rareté de ce matériel réduit la pertinence des situations d'apprentissage, a des effets néfastes sur la sécurité linguistique, limite les possibilités de construction identitaire et ajoute à la charge de travail, déjà lourde, du personnel enseignant. Or, pour que les établissements postsecondaires des communautés francophones en situation minoritaire travaillent ensemble de manière cohérente, juste et efficace, des principes et des balises sont nécessaires.

Redéfinir et développer l'excellence en recherche

La recherche réalisée en français à l'extérieur du Québec et celle portant sur les communautés francophones et acadiennes alimentent une vie intellectuelle dont ces communautés tirent de nombreux bénéfices. Tout de même, on y voit plusieurs défis.

Travailler à la périphérie des réseaux de recherche francophones

Faire de la recherche en français en milieu minoritaire implique de composer avec des charges d'enseignement élevées. Les personnes étudiant aux cycles supérieurs sont peu nombreuses et les collègues qui travaillent en français sur des thématiques similaires sont éloignés. Ces contextes limitent les occasions de collaboration et d'interaction scientifiques, alors même que ces dernières seraient des plus bénéfiques.

Faire de la recherche en français dans un environnement axé sur l'anglais

L'anglais s'impose plus que jamais comme langue véhiculaire dans un milieu de recherche scientifique de plus en plus international. Dans ce contexte, les membres du corps professoral mènent de plus en plus d'activités de recherche en anglais. Aussi, la méconnaissance des enjeux de recherche propres à la francophonie peut avoir une incidence négative sur les chances des chercheuses et chercheurs des communautés francophones de recevoir du financement. Ces personnes font également face

à des obstacles structurels, incluant des critères d'évaluation inéquitables de la part des principaux organismes subventionnaires de la recherche et une offre d'aide à la recherche réduite en français. Une plus grande sensibilité aux particularités des communautés francophones neutraliserait les biais structurels qui affectent négativement les projets soumis par des chercheuses et des chercheurs des établissements de ces communautés.

Allier la recherche et l'engagement communautaire en contexte minoritaire

Les États généraux ont été l'occasion de demander qu'on établisse plus de connexions entre la communauté et le corps professoral pour que ce dernier soit reconnu comme un maillon essentiel dans l'élaboration et l'application des connaissances que ces communautés ont d'elles-mêmes. Bien que le corps professoral souhaite assumer cette responsabilité sociale, il ressent une pression sans avoir à sa disposition des ressources suffisantes pour assumer cette responsabilité.

Contribuer à la vitalité des communautés francophones et acadiennes

Les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire assument des fonctions sociétales dont l'ampleur dépasse largement celles des établissements de la majorité anglophone.

Pour remplir de telles fonctions, il faut un dialogue et des maillages continus entre les établissements et les communautés francophones.

Un besoin de croissance démographique

Il y a lieu de s'inquiéter du plus faible nombre d'inscriptions aux programmes de formation postsecondaire offerts en français en contexte minoritaire. Par exemple, en 2018-2019, seulement environ 2% de la population étudiante effectuait des études en français à l'extérieur du Québec. De même, les communautés francophones vivent un déclin démographique causé en grande partie par un déficit en matière d'immigration francophone. Les établissements postsecondaires de la francophonie peuvent être un puissant levier pour faciliter la croissance de l'immigration dans ces communautés. Cela dit, en général, ces établissements recrutent proportionnellement moins d'étudiantes et d'étudiants de l'étranger que les autres établissements canadiens.

Un besoin de maillage socioculturel

Les universités et les collèges qui offrent une formation en français sont une source de fierté pour les communautés francophones et acadiennes. Réciproquement, ces établissements valorisent leur caractère francophone et une majorité d'entre eux reconnaissent leur contribution aux communautés francophones et acadiennes. Divers moyens permettraient d'augmenter la portée de ces liens, comme des initiatives qui mobilisent régulièrement le milieu artistique et les communautés francophones rurales.

Un besoin de préparation au marché du travail

Les collèges et universités en contexte francophone minoritaire doivent former une main-d'œuvre d'expression française dans les domaines ayant un rapport direct avec l'évolution des communautés. Toutefois, la gamme restreinte et les enjeux d'accès à des programmes de formation offerts en français ont une incidence sur la pénurie de personnel qui travaille en français, en particulier

dans les secteurs de la santé et au sein des écoles de langue française et des services de garde. Plus largement, appuyer la communauté francophone bénéficie aux entreprises et aux industries de la région, qu'elles soient francophones ou non.

Un besoin de réfléchir à la gouvernance des établissements postsecondaires

Les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire opèrent selon des modèles de gouvernance variés, conséquence des contextes socio-démographiques et politiques distincts qui les ont vus naître et évoluer mais aussi d'une volonté de répondre aux besoins des communautés francophones. La place qu'occupe l'anglais dans la formation, dans l'expérience étudiante et dans la gouvernance de certains établissements préoccupe les membres des communautés francophones. Alors que la diversité des contextes invite à reconnaître la pertinence de plusieurs modèles de gouvernance, il importe de tenir compte de l'évolution des besoins des communautés francophones et des parties prenantes. Il revient à chaque établissement et aux communautés qu'il sert d'assurer un dialogue continu pour imaginer des modèles de gouvernance qui protègent le français et assurent la résilience des communautés francophones.

Assurer la pérennité financière de l'éducation postsecondaire en français

En raison des mécanismes de financement de l'éducation postsecondaire au Canada et des besoins liés à la formation en français en contexte minoritaire, certains établissements sont en situation précaire, ce qui menace leur viabilité ainsi que celle de certains programmes de formation.

Ce contexte compromet l'accès à des études postsecondaires de qualité ainsi que les possibilités de développement et d'innovation de ces établissements.

Le déclin du financement public de l'éducation postsecondaire

Depuis la crise financière de 2008-2009, la proportion des investissements des gouvernements a décliné. Durant cette même période, les revenus provenant des frais de scolarité ont augmenté, cette hausse étant majoritairement attribuable à l'augmentation de la population étudiante internationale. Un tel contexte financier, en plus d'exacerber une dynamique de concurrence entre les établissements postsecondaires au Canada, accroît la volatilité des revenus de ces derniers. Bien qu'il soit difficile de bien documenter les effets de cette situation sur les études en français, certains constats se dégagent. D'abord, la faible taille des cohortes étudiantes formées en français réduit les possibilités d'économie d'échelle et de revenus des établissements. Ensuite, la proportion de la population étudiante étrangère est inférieure, en moyenne, lorsque la formation est offerte en français, ce qui réduit les revenus des établissements.

Les investissements requis

En outre, des investissements complémentaires sont nécessaires dans le cadre de la formation offerte en français en contexte minoritaire afin de permettre aux établissements d'assurer le bien-être linguistique de la population étudiante, ainsi que la transmission du sentiment d'appartenance, de l'identité et des cultures de la francophonie. Concrètement, de tels investissements visent à développer des lieux où le français est la langue normale d'usage, des activités qui développent un sentiment d'appartenance et le bien-être linguistique, des environnements professionnels et administratifs qui font une large place au français et des campus situés à proximité des communautés francophones rurales ou dispersées. Du même coup, les établissements appuient les gouvernements dans la réalisation d'objectifs de politique publique.

Le rôle des provinces

L'éducation est exclusivement de compétence provinciale. Toutefois, comme les provinces ne reconnaissent pas toujours l'importance d'investir de manière équitable dans l'éducation postsecondaire en contexte francophone

minoritaire, des lacunes importantes sont visibles. Il existe pourtant, dans certaines provinces, des modèles de formules de financement qui reconnaissent des facteurs de différenciation dans la structure de coûts.

Le rôle du fédéral et la collaboration provinciale/territoriale

Bien que l'éducation postsecondaire soit de compétence provinciale ou territoriale, les institutions fédérales ont le devoir de veiller à ce que des mesures positives soient prises pour appuyer le développement et l'épanouissement des communautés francophones. Elles peuvent le faire en évoquant le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral pour remplir leurs obligations. Le gouvernement fédéral doit continuer à mettre en place des conditions favorables au développement de mesures qui auront une incidence directe, continue et équitable sur les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire.

Plusieurs critiques à l'égard des programmes fédéraux ont été soulevés pendant la démarche, notamment quant au financement d'initiatives récurrentes par des enveloppes qui ne sont pas prévues à cet effet ou encore à la contrepartie demandée aux provinces et territoires qui, dans les faits, est souvent constituée de fonds déjà existants plutôt que de nouveaux investissements. De vives inquiétudes ont été formulées lors des États généraux quant à savoir si un programme réformé allait voir le jour pour assurer un financement qui répond aux besoins à long terme des établissements et qui vise l'égalité réelle.

Conclusion

Les États généraux ont été l’occasion de réaffirmer la grande importance des établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire.

Ils ont aussi permis de mesurer les attentes élevées à leur égard, en ce qui a trait à la vie intellectuelle, à la formation d’une main-d’œuvre bilingue et à l’innovation technologique et sociale, mais aussi en ce qui concerne la transmission de la langue et des cultures francophones, ainsi que la mise en place d’espaces sociaux et culturels en français. Plusieurs personnes ont insisté sur l’urgence d’agir pour assurer le dynamisme de ces établissements postsecondaires et la vitalité des communautés. On retrouve dans le rapport les voies et les mesures les plus prometteuses pour atteindre ces objectifs. Il importe que

les gouvernements, les établissements et les membres des communautés francophones prennent acte de la sagesse collective rassemblée lors des États généraux et se mobilisent pour développer un réseau postsecondaire qui saura exceller en matière d’éducation et faire rayonner ces communautés. Les trois recommandations phares, les cinq grandes orientations et les 29 autres recommandations proposées forment le socle à partir duquel édifier l’excellence de la formation postsecondaire en contexte francophone minoritaire.



Annexe A **Liste des recommandations**

Recommandations prioritaires

1. Que le gouvernement fédéral élabore un programme permanent d'appui à l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire qui repose sur un énoncé de politique.
2. Que le gouvernement fédéral finance la création d'un mécanisme structurant et ambitieux permettant d'augmenter la capacité de collaboration interinstitutionnelle et de documenter les enjeux qui sont liés à cette collaboration.
3. Que les parties prenantes de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire, sous le leadership de l'ACUFC et de la FCFA et avec l'appui du gouvernement fédéral, se dotent d'un mécanisme permettant de mettre en œuvre de façon concertée les recommandations contenues dans le rapport des États généraux

Satisfaire les besoins d'une population étudiante aux mille visages

4. Que le gouvernement fédéral appuie les parties prenantes du secteur postsecondaire pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de promotion concertée qui mise sur les avantages distinctifs des études postsecondaires en français.
5. Que les parties prenantes du secteur postsecondaire, en collaboration avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Affaires mondiales Canada et d'autres partenaires, élaborent une stratégie de recrutement, d'accueil, de rétention et d'inclusion de la population étudiante internationale qui appuie le travail des établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire.

6. Que les établissements postsecondaires, sous l'initiative de l'ACUFC et en dialogue avec les Peuples autochtones, s'entendent sur des mesures pour répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.
7. Que le gouvernement fédéral appuie la création d'un programme de bourses d'études et de mobilité plus ambitieux et spécialisé, qui pourrait être géré par l'ACUFC avec des partenaires.
8. Que les parties prenantes concernées du secteur postsecondaire établissent des normes de sécurité et de bien-être linguistiques.
9. Que l'ACUFC documente, avec d'autres partenaires, les obstacles liés aux exigences linguistiques des programmes de formation et du marché du travail pour trouver les moyens d'y répondre.
10. Que les gouvernements provinciaux et territoriaux et les ordres professionnels évaluent et éliminent les barrières linguistiques qui peuvent limiter l'accès de la population étudiante formée en français aux professions régies par les ordres professionnels.
11. Que les parties prenantes concernées développent une initiative visant l'instauration de normes d'accueil et d'inclusion pour les communautés LGBTQ2+, les personnes immigrantes, les personnes en provenance de régions éloignées, de régions rurales ou d'autres provinces et territoires ainsi que les Autochtones.
12. Que les établissements postsecondaires collaborent pour créer des normes minimales de qualité de l'expérience étudiante en français et que le gouvernement fédéral appuie des initiatives qui assurent leur mise en œuvre.

13. Que les établissements postsecondaires incluent des places destinées particulièrement aux jeunes dans leurs instances de gouvernance, qu'ils procurent à ces derniers des occasions multiples de participer aux décisions et qu'ils prévoient un encadrement et une flexibilité pour cette participation.

Miser sur l'excellence des programmes de formation

14. Qu'un mécanisme appuyant la collaboration interinstitutionnelle financé par le gouvernement fédéral, tel que proposé dans la recommandation 2, ait le mandat et les ressources pour augmenter l'accès à l'éducation postsecondaire en français à l'échelle du pays.
15. Que le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les établissements postsecondaires et les autres parties prenantes concernées s'engagent à développer conjointement et activement l'alphabétisation et les compétences essentielles des adultes dans le cadre d'un protocole d'entente qui répond aux besoins particuliers des membres des communautés francophones et acadiennes.
16. Que le gouvernement fédéral appuie la mise en place d'une initiative d'édition de matériel et de ressources pédagogiques culturellement et linguistiquement adaptés aux différentes communautés francophones et acadiennes pour les niveaux collégial et universitaire.
17. Que les gouvernements provinciaux et territoriaux mettent en œuvre des processus qui permettent aux établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire d'être plus agiles et en

mesure d'élaborer des programmes qui répondent aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire.

Redéfinir et développer l'excellence en recherche

18. Que le gouvernement fédéral reconnaisse et appuie la recherche effectuée en français et celle faite dans l'intérêt des communautés francophones et acadiennes comme un secteur prioritaire et distinct dans le prochain Plan d'action sur les langues officielles.
19. Que le gouvernement du Canada finance la création du Service d'aide à la recherche en français au Canada (SARF) proposé par l'Acfas.
20. Que les organismes subventionnaires fédéraux adoptent des mesures équitables, ciblées et systémiques qui appuient la recherche réalisée en français à l'extérieur du Québec ainsi que la recherche dans l'intérêt des communautés francophones et acadiennes.
21. Que les organismes subventionnaires fédéraux appuyant la recherche et les établissements postsecondaires s'engagent à lutter contre les préjugés inconscients à l'endroit de la recherche réalisée en français et dans l'intérêt des communautés francophones et acadiennes.
22. Que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux appuient la diffusion, la mobilisation et la vulgarisation des connaissances produites en français et dans l'intérêt des communautés francophones et acadiennes.

23. Que le gouvernement fédéral appuie le développement pérenne d'instances de recherche dans les domaines désignés comme prioritaires par les membres des communautés francophones et acadiennes et les établissements postsecondaires.

Les établissements postsecondaires francophones et la vitalité des communautés francophones et acadiennes

24. Que les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire et les organismes des communautés francophones en situation minoritaire prévoient des mécanismes permettant d'arrimer leurs actions et leurs objectifs respectifs visant à favoriser l'épanouissement des communautés.

25. Que les partenaires du secteur de l'éducation élaborent une stratégie nationale du continuum de l'éducation en français en contexte minoritaire qui permettra aux communautés francophones et acadiennes de se familiariser avec leurs établissements d'enseignement et d'éprouver un attachement à leur égard.

26. Que les institutions fédérales concernées mandatent Statistique Canada pour améliorer la production de données probantes sur le marché du travail des communautés francophones en situation minoritaire et que des ressources soient prévues pour créer une capacité d'analyse de ces données, au sein des établissements postsecondaires et ailleurs.

27. Que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux évaluent périodiquement leurs besoins en matière de main-d'œuvre francophone et bilingue afin qu'ils soient en mesure d'appuyer

adéquatement les établissements postsecondaires dans l'offre de formations requises et ainsi de respecter leurs obligations linguistiques.

28. Que le gouvernement fédéral appuie l'évaluation et l'élaboration de formations, de stages et d'incitatifs innovants pour favoriser la rétention dans les régions rurales et éloignées du pays.

29. Que les établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire, les communautés francophones et les gouvernements mettent en place des espaces de dialogue, là où ils s'avèrent nécessaires, pour échanger sur leurs besoins et leurs défis afin de trouver des pistes d'action communes en matière de gouvernance.

Assurer la pérennité financière de l'éducation postsecondaire en français

30. Que le gouvernement fédéral mette en place un outil permettant de faire le suivi de l'ensemble des investissements qu'il fait dans l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire.

31. Que le gouvernement fédéral finance la mise sur pied d'un mécanisme permettant de mesurer la progression vers l'égalité réelle de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire.

32. Que le gouvernement fédéral appuie la création d'une structure de concertation rassemblant des représentants du ministère du Patrimoine canadien, des gouvernements provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation postsecondaire, des établissements postsecondaires en contexte francophone minoritaire et des autres parties prenantes du secteur.



ACUFC



FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS
FRANCOPHONES
ET ACADIENNES

Financé par le
gouvernement
du Canada

